



2 ET 3 OCTOBRE 2014

LA CONSTITUTIONNALISATION DU DROIT EN CHINE ET EN FRANCE
RÉTROSPECTIVE, PERSPECTIVES, PROSPECTIVE

La comparaison de cultures juridiques aussi différentes que celles de la Chine et de la France semble un pari impossible si le terme « constitution » est compris dans une vision immobile du droit, comme dispositif fondateur qui organise les pouvoirs et énonce les valeurs, En revanche, une vision évolutive, rétrospective et prospective, des processus de « constitutionnalisation » pourrait faciliter la compréhension réciproque, rendue désormais nécessaire par la mondialisation juridique en cours.

A l'occasion du cinquantième anniversaire du rétablissement des relations diplomatiques France-Chine, l'Institut Adamas et le Centre Culturel de Goutelas, en collaboration avec l'ACCR, se proposent d'illustrer cette démarche au cours d'une rencontre franco-chinoise dont les travaux se dérouleront au Château de Goutelas, selon le programme suivant.

2 OCTOBRE (16 H 00 -19 H 30)

Sous la présidence de Mireille DELMAS-MARTY

16 H 00 : Introduction

Robert GUILLAUMOND

16 H 15 : Constitutions virtuelles et constitutions réelles : le contrôle du pouvoir en Chine, de la dynastie des Ming à la République de Chine

Pierre-Etienne WILL

17 H 15 : La Constitution chinoise et les droits de l'homme

HAN Dayuan

18 H 15 : Le rôle du Conseil constitutionnel français

Guy CANIVET

20 H 00 : Dîner

3 OCTOBRE

Sous la présidence de Paul BOUCHET

Constitutionnalisation et droit social : regards croisés

9 H 00 : ZHENG Aiqing

10 H 00 : Antoine JEAMMAUD

11 H 00 : Table ronde animée par Mireille DELMAS-MARTY

Constitutionnalisation et mondialisation

13 H 00 : Buffet campagnard

ORGANISATEURS

❖ **INSTITUT ADAMAS**

Adamas est le nom littéraire du Grand Juge Jean Papon qui transforma le château de Goutelas au 16^{ème} siècle. Ce nom a été adopté par le cabinet d'avocats Adamas, fondateur de l'Institut Adamas. Bien connu en Forez pour son rôle dans la restauration du château et la création du Centre Culturel de Goutelas, Adamas fut aussi le premier cabinet d'avocats autorisé à exercer son activité en Chine (1992).

❖ **CENTRE CULTUREL DE GOUTELAS**

Créé il y a plus de 50 ans, installé au Château de Goutelas, au cœur géographique de la France, le Centre Culturel a forgé son identité dans l'échange des hommes, des idées et des cultures. Membre de l'ACCR, réseau européen des centres culturels de rencontre, et, à ce titre, partenaire d'un projet de développement culturel avec le Centre Chinois de Coopération Internationale (CICC), il a pour ambition d'être un partenaire actif et original du développement de la coopération intellectuelle avec la Chine.

L'activité du Centre Culturel de Goutelas est notamment dédiée aux travaux sur l'humanisme juridique dans le contexte de la mondialisation.

INTERVENANTS

Paul BOUCHET, Fondateur du Centre Culturel de Goutelas, Conseiller d'Etat honoraire, docteur *Honoris Causa* de l'Université du Peuple (Pékin).

Guy CANIVET, Premier Président honoraire de la Cour de Cassation, membre du Conseil Constitutionnel.

Mireille DELMAS-MARTY, professeur honoraire au Collège de France, docteur *Honoris Causa* de l'Université du Peuple (Pékin).

HAN Dayuan, professeur de droit constitutionnel, Doyen de la Faculté de droit, Université du Peuple, Pékin.

Antoine JEAMMAUD, professeur émérite à l'Université Lyon 2.

Robert GUILLAUMOND, avocat à la cour, ancien président du Centre Culturel de Goutelas (1975-1990), co-fondateur du cabinet ADAMAS, président de l'Institut ADAMAS.

Pierre-Etienne WILL, professeur honoraire au Collège de France.

ZHENG Aiqing, professeur à la Faculté de droit, Université du Peuple, Pékin.

MODALITÉS PRATIQUES

- ✓ Les interventions ont lieu en français, à l'exception de l'intervention du Doyen HAN Dayuan qui aura lieu en anglais.
- ✓ Chaque intervention sera suivie d'un débat avec les participants.
- ✓ Toute personne intéressée est invitée à s'inscrire par email ou par poste selon le formulaire figurant en annexe.



Bulletin d'inscription
Journées des 2 et 3 octobre 2014
La constitutionnalisation du droit en Chine et en France
Château de Goutelas

Inscription obligatoire

Madame/Monsieur..... Prénom.....

Adresse.....

Tél. Courriel.....

Qualité (1)

(1) Professionnel, étudiant (spécifier la discipline), autre

Inscription au colloque

- Jeudi 2 octobre (16h- 19h)
- Vendredi 3 octobre (9h-13h)

Hébergement et restauration au château (réservation obligatoire)

- Dîner jeudi 2 octobre 20€
- Nuit et petit déjeuner 50 €
- Buffet vendredi 3 octobre 15 €

Total =

Règlement sur place (chèque, espèces, carte bleue)

Fait à le /.... / 2014

Signature